

BULLETIN DE PAIE - NIVEAU 2

**3 jours**

CONTRÔLER LE CALCUL DES COTISATIONS SOCIALES

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés et les impacts de la crise sanitaire en paie, le nouveau régime social de l'indemnité de rupture conventionnelle et de l'indemnité de mise à la retraite

CALCUL DES COTISATIONS SOCIALES : RÉGULARISATION PROGRESSIVE DES TRANCHES

- › URSSAF, Pôle emploi, retraite complémentaire, mutuelle, prévoyance et retraite supplémentaire
 - › Rappels de salaire : nouveautés
 - › Régularisation des tranches A, B et 1,2
 - › Cas de réduction du plafond : nouveauté (plafond et forfait jours réduit)
- Cas pratiques sur les prorata de plafonds
Exemples de régularisation
- › Distinguer les paies particulières : apprentis, contrat de professionnalisation, stagiaires...

SUSPENSION DU CONTRAT

- › Maladie, maternité, paternité, accident du travail : maintien de salaire net et salaire net "strict"
- Cas pratique : calculer un maintien de salaire et la garantie sur le net
- › Réintégration des indemnités de prévoyance

RUPTURE DU CONTRAT

- › Les différents cas de rupture du contrat : définition et calcul des indemnités légales
 - démission
 - fin du CDD
 - départ et mise à la retraite
 - licenciement
 - rupture conventionnelle individuelle et collective
- Cas pratique : calcul des indemnités légales de congés payés
- › Les éléments de la dernière paie
 - la gestion du préavis
 - l'indemnité compensatrice de congés payés et le solde de RTT
 - › Régime social et fiscal des indemnités de rupture : les limites d'exonération
 - licenciement, rupture conventionnelle
 - départ négocié
 - mise et départ à la retraite
 - › Appliquer la portabilité de la prévoyance/mutuelle
- Quiz

OBJECTIFS

- Contrôler la conformité de ses bulletins de paie pour éviter les risques de redressement URSSAF.
- Appliquer la régularisation progressive des tranches.
- Distinguer les différents cas de suspension ou de rupture du contrat de travail et traiter leurs incidences en paie.
- Répondre aux questions des salariés sur le paiement du salaire et les détails du bulletin de paie : rubriques, cotisations, calculs.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation opérationnelle, centrée sur le bulletin de paie, pour perfectionner ses connaissances et sécuriser ses pratiques
- Une formation axée "terrain" s'appuyant sur de nombreux exemples, cas concrets et applications pratiques

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables, gestionnaires et techniciens des services paie/comptabilité ou RH/personnel
Il est nécessaire de maîtriser les fondamentaux de la paie ou avoir suivi la formation GERESO "Bulletin de paie - Niveau 1"

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

2 235 € HT - Réf : PAI-BUL2
2 427 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :
La Paie : droit du travail & charges sociales (remise de 42 %, soit 191.98 € HT au lieu de 331 € HT)

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 8 et 9 avril 2024 et le 12 avril 2024
les 10 et 11 juin 2024 et le 14 juin 2024
les 16 et 17 septembre 2024 et le 20 septembre 2024
les 12 et 13 novembre 2024 et le 15 novembre 2024

Paris Montparnasse :
du 20 au 22 mars 2024
du 21 au 23 mai 2024
du 16 au 18 octobre 2024
du 9 au 11 décembre 2024

